



TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE COMPTABLE & FISCAL

PROGRAMME

ACTIVITÉS TYPES 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

Compétence professionnelle 1 : Réaliser l'arrêté des comptes

Compétence professionnelle 2 : Réviser et présenter les comptes annuels

ACTIVITÉS TYPES 2 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales

Compétence professionnelle 3 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques

Compétence professionnelle 4 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

ACTIVITÉS TYPES 3 : Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Compétence professionnelle 5 : Analyser les états de synthèse

Compétence professionnelle 6 : Etablir des prévisions financières





Objectifs

- Organiser la saisie de l'information comptable
- Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable
- Etablir les déclarations fiscales périodiques et annuelles
- Réviser et mettre en place un dossier de contrôle



Prérequis

Niveau 4 validé (niveau bac) ou diplôme / certification de niveau équivalent
Bonne connaissance des outils informatiques
Capacités relationnelles et rédactionnelles

Public



Toute personne éligible au contrat d'alternance



Durée

20 mois de formation
1 journée de formation par semaine

Certification RNCP 31677
Niveau 5 Bac+2



Tarif

Pris en charge par l'OPCO.
Selon le référentiel publié par FRANCE
COMPÉTENCES

Accès PSH



Pour toutes informations concernant nos conditions d'accès au public en situation d'handicap.
merci de contacter notre référent handicap :
Mme Florence VIDOT



Débouchés

Comptable
Comptable gestionnaire
Collaborateur de cabinet comptable

Passerelle



Pour ce titre professionnel, il n'y a pas de passerelle disponible afin d'accéder à cette formation.



Équivalence

BTS Gestion de la PME
BTS Comptabilité et gestion

Suite de parcours



Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)



Validation

Possibilité de validité des blocs de compétences

Taux d'obtention



Taux d'obtention à venir en 2024





Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation
 - Délibération du jury sur la base :
 - du Dossier Professionnel,
 - des résultats aux épreuves de la session d'examen,
 - de la mise en situation professionnelle,
 - de l'entretien final



Méthodes & moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits - Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Deux salles de formation
- Matériel audio-visuel : ordinateurs, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires



Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information collective,
- test de positionnement
- entretien individuelle

Le délai d'accès à nos formations est compris entre 1 et 6 mois en fonction de la date de signature du contrat d'alternance.

Les dates de rentrées correspondent au dates de début des activités types.

